

ADDENDA NO.1: APPEL DE PROJETS- NOUVELLES PLACES RÉPITS (CLIENTÈLE DI-TSA-DP)

Mesdames, Messieurs,

Cet addenda fait partie de l'appel de projets décrit en titre et vient modifier des informations contenues aux documents publiés :

Date limite pour déposer un projet

Les projets devaient être déposés au plus tard le 17 juin 2024 à 17h00. Cette date est maintenant reportée au 31 juillet 2024 à 17h00.

Entrée en vigueur de l'entente

Les projets doivent entrer en vigueur au plus tard le 15 octobre 2024. Cette date est maintenue.

Par contre, si certains projets peuvent être actualisés rapidement au cours de l'été, je vous invite à nous en faire part, car nous aurions la possibilité de financer quelques projets de manière non-récurrente d'ici les adjudications officielles des projets en août prochain.

Outre les modifications indiquées dans le présent addenda, les paramètres de l'appel de projet initial s'appliquent.

Fin de l'addenda.



Shawn Bélair

Spécialise en procédés administratifs

Direction des programmes en déficiences et de la réadaptation physique

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides

500, boul. des Laurentides, suite 252

St-Jérôme (Québec) J7Z 4M2

Courriel : shawn.belair.ciSSLau@ssss.gouv.qc.ca